

Ecole élémentaire Henri Wallon
Compte-rendu du conseil d'école du 6 novembre 2009

Étaient présents : les représentants de parents d'élèves nouvellement élus, les enseignants de classe, Mme Fouques et Mme Tacherift, maîtres E, Mme Guignonat, maître de soutien, Mme Carfantan, DDEN.

Étaient excusés : M. Hassan Hmani, représentant du Maire, Mme Evelyne Piretto, rééducatrice, Mme Dupendant, psychologue scolaire.

1 - Résultats aux élections de représentants de parents d'élèves : 105 suffrages exprimés pour 415 inscrits. Nous pouvons constater une légère augmentation du nombre de parents participant aux élections.

2 - Effectifs, structure et bilan de rentrée

282 élèves au 3 septembre 2009, un peu moins à ce jour (279), ce qui donne une moyenne de 19,6 élève par classe. Il faudra être attentif aux prévisions d'effectifs en fin d'année scolaire car une décision de fermeture de classe sera sûrement prise si la moyenne reste inférieure à 20.

L'équipe enseignante a décidé lors de la réunion de pré-rentrée de la structure suivante pour l'école : 13 classes + un maître de soutien ce qui donne aujourd'hui :

CPa 21 élèves, CPb 20 élèves, CP/CE1 19 élèves, CE1a 23 élèves, CE1b 24 élèves, CE2a 20 élèves, CE2b 19 élèves, CE2c 19 élèves, CM1a 25 élèves, CM1b 25 élèves, CM1/CM2 21 élèves, CM2a 22 élèves et CM2b 21 élèves.

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les élèves sont dans l'ensemble calmes et respectueux des règles de vie collectives. L'ambiance dans l'école est sereine, tant dans les temps de classe que dans les temps collectifs (cantine, récréations, étude ...).

3 - Règlement intérieur

Après avoir pris connaissance des propositions de modifications et en avoir discuté, le conseil d'école réuni ce jour a adopté le règlement intérieur pour cette année scolaire 2009/2010. Ce règlement sera distribué aux familles (cahier de correspondance) et affiché. Certains articles feront l'objet d'une lecture et d'un travail d'explication et de réflexion en classe.

Les points qui ont été discutés ou sur lesquels il est nécessaire d'insister sont :

- l'importance d'arriver à l'heure le matin et l'obligation pour l'école de prévenir les parents par un mot de retard dans le cahier de correspondance,
- l'importance d'avoir plusieurs numéros de téléphone de personnes à contacter en cas de besoin,
- l'importance des jeux de récréations et le type de jeux autorisés,
- le rappel de l'interdiction d'amener des objets dangereux ou de valeurs à l'école,
- l'interdiction d'amener un téléphone portable,
- la nécessité de venir à l'école dans une tenue adaptée,
- l'importance de signer les mots d'information dans le cahier de correspondance.

4 - Perspectives de travail pour l'équipe enseignante

L'inspectrice de la 10^{ème} circonscription a défini plusieurs axes de travail pour les écoles de Nanterre :

- le langage en maternelle,
- la construction d'un parcours littéraire pour l'élève,
- le dispositif d'aide à la lecture en CP et CE1 (aide aux élèves en grande difficulté dans l'apprentissage de la lecture),
- la Charte des élèves perturbateurs (modalités de travail dans le cas d'élèves très perturbateurs),
- la langue orale au cycle 3,
- l'accompagnement éducatif pour les élèves ayant besoin d'aide en début de 6^{ème}.

Nous continuerons également à travailler sur les axes définis dans notre projet d'école 2007/2010. Étant dans sa dernière année, il nous appartiendra d'en faire le bilan cette année et d'élaborer le projet d'école 2010/2013.

Chaque classe s'est par ailleurs engagée dans divers projets pour cette année, en collaboration avec la ville de Nanterre, l'équipe de circonscription ou de façon autonome : travail sur la presse écrite et création d'un

journal d'école, parcours cinéma, classe découverte (astronomie, préhistoire), classe musique, projet santé et nutrition, projet sciences, projet « Observer la ville », correspondance scolaire, projet double-dutch, dispositif « École et cinéma ».

Enfin, trois ateliers sont mis en place dans le cadre de l'accompagnement éducatif : jeux de stratégie (cycle 2 et cycle 3) et travail informatique autour de la création d'un site internet d'école. Mme Nauwynck, parent d'élève élue, nous informe du démarrage d'un travail similaire au Centre de loisirs du Chemin de l'île.

5 - Cantine

Les temps de cantine se déroulent en ce début d'année dans de très bonnes conditions. L'encadrement est très satisfaisant : un nombre supérieur d'animateurs et un travail en commun a permis la mise en place de nombreux ateliers pour les enfants : jeux de stratégie, dessin, jeux de balles et de cordes, jeux sportifs, accueil et activités libres dans les locaux de l'accueil maternelle.

Suite à une question de Mme Carfantan, le conseil a débattu de la qualité, tant gustative que nutritionnelle, des repas servis. Les avis étaient partagés mais il ressort que l'on ne peut attendre que peu de qualité gustative de la liaison froide.

Une question est posée sur le taux de fréquentation de la cantine : le nombre d'enfants fréquentant la cantine est d'environ 150 par jour.

6 - Après-l'école

Le dispositif « Après-l'école » s'est enrichi cette année de nouveaux ateliers. Quelques difficultés d'organisation ont été notées en début d'année, notamment dûes aux nombreuses demandes de changements d'activité en début d'année. Afin d'améliorer le suivi des inscriptions aux différents ateliers et de permettre la mise à jour rapide des listes, les parents désirant un changement d'activité devront s'adresser directement au directeur d'école ou au directeur du centre de loisirs qui donnera ou non son accord. Il donnera alors aux parents un mot afin qu'ils aillent en mairie de quartier officialiser le changement. La nouvelle activité ne démarrera qu'après un délai de trois jours.

7 - PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité a été réactualisé. Le document sera très prochainement disponible.

Les représentants de parents rappellent la possibilité et l'importance d'une formation pour l'équipe. Il est également proposé de faire le point sur la formation des enseignants au PCS1 (prévention et secours civiques niveau 1), anciennement AFPS (attestation de formation aux premiers secours).

8 - Équipement informatique

Il est prévu cette année le renouvellement de l'ensemble des ordinateurs de la salle informatique. L'équipe enseignante fait remarquer le besoin d'ordinateurs en fond de classe dans le cadre de la différenciation pédagogique.

9 - Coopérative scolaire

La coopérative scolaire n'a pas encore été relancée cette année, les comptes 2008/2009 n'ayant pas encore été clôturés. Il est de plus absolument nécessaire avant toute chose de revisiter avec l'équipe enseignante le principe coopératif : la coopérative scolaire doit permettre aux enfants de s'investir dans l'amélioration de la vie de l'école. Ils doivent pour cela être associés à la gestion de l'argent de la coopérative. Les parents d'élèves ont par ailleurs accès aux comptes de coopérative.

Le conseil de coopérative, constitué des maîtres de l'équipe enseignante et de délégués des élèves, se réunira prochainement. Le solde de l'année dernière est positif. Le conseil étudiera la nécessité de faire un ou deux appels de coopérative cette année et les aides qu'il pourra apporter aux différents projets de classe.

10 - Grippe A

Il est rappelé la procédure à mettre en place en cas de suspicion de cas de grippe A : isolement, appel des parents afin qu'ils puissent consulter leur médecin, délai de sept jours avant que l'enfant puisse reprendre l'école si le cas de grippe est avéré. Il est à noter qu'aucun cas de suspicion n'est à noter depuis la rentrée.